

**EXTRAIT DU** procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-François-Xavier-de-Viger, tenue en lieu ordinaire du Conseil, lundi, le 5<sup>e</sup> jour de juin 2017, de 20h à 20h35

Sont présents :

Messieurs les Conseillers , -Jean Bernier, Stéphane Boucher, -Sony Sirois , - Rock Lemelin

Siège numéro 5 : Vacant

Madame la Conseillère Nathalie Boucher,

Formant quorum sous la présidence de M. le maire Yvon Caron.

Yvette Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente

**2017-06-102 (5.5)**

**DÉCLARATION MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE**

**Attendu que** la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

**Attendu que** c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

**Attendu que** , dans la dernière année, L'Autre-Toit du KRTB a accueilli 101 femmes et enfants et a offert plus de 1 760 services;

**Attendu que** le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

**Attendu que** la violence conjugale est un problème de relations de pouvoir qui peut entraîner des séquelles physiques, psychologiques graves, pouvant aller jusqu'à la mort;

**Attendu que** l'égalité entre les hommes et les femmes est reconnue et consensuelle;

**Attendu que** malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

**Attendu que** lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

**Attendu que** comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

**EN CONSÉQUENCE**, Il est proposé par SONY SIROIS et résolu à l'unanimité des conseillers présent de proclamer Saint-François-Xavier-de-Viger, municipalité alliée contre la violence conjugale.

**Adoptée à l'unanimité**

(Sous réserve de l'approbation du procès-verbal)

Signé : Yvon Caron, maire

Copie certifiée conforme

Donnée à Saint-François-Xavier-de-Viger, ce 7<sup>e</sup> jour de juin deux-mil-dix-sept. (07-06-2017)



Yvette Beaulieu, dir. gén & secr.-très.